



1 Mâle de Pic cendré © JEAN-LOUIS CORSIN
2 Pic cendré nourrissant ses petits © YVES MULLER

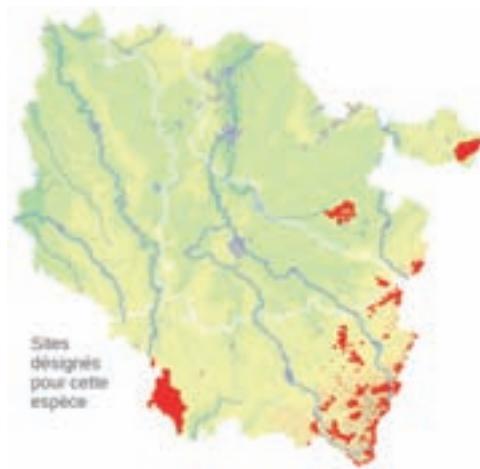
1	2

Le Pic cendré

Picus canus (Gmelin, 1788)

État de conservation en France : **À surveiller**
État de conservation en Lorraine : **À surveiller**

Oiseau nicheur en Lorraine



Description

Proche du Pic vert bien plus connu, le Pic cendré s'en distingue par sa tête grise et ses étroites moustaches noires. Le mâle a le front rouge et la femelle le dessus de la tête strié de noir. Sa taille est intermédiaire entre celle du Pic épeiche et celle du Pic vert. Il mesure 28 cm et pèse de 100 à 130 g.

On le repère le plus souvent grâce à son chant : une série descendante de 4 à 10 sons doux et plaintifs. L'oiseau répond facilement lorsqu'on imite ce chant en sifflant.

Le tambourinage est très régulier chez cette espèce. Par sa longueur et son rythme, il rappelle celui du Pic noir.

Écologie

Le Pic cendré affectionne les forêts claires de feuillus, particulièrement les hêtraies. On le rencontre aussi fréquemment dans les ripisylves* en bordure des cours d'eau ou des étangs, surtout lorsqu'elles sont constituées d'essence à bois tendre, comme le peuplier.

Le Pic cendré creuse son nid dans un tronc mort ou affaibli à une hauteur variable. La femelle pond de six à huit œufs, en avril ou mai, parfois en juin. L'incubation, assurée en grande partie par le mâle, dure 17 à 18 jours. Après un séjour de 24 à 25 jours, les jeunes quittent le nid le plus souvent courant juin, voire début juillet.

Chasseur de fourmis, il recherche souvent sa nourriture à terre dans les prés. Il se nourrit également de larves d'insectes xylophages* trouvées dans le bois vermoulu.

Répartition, état des populations

Le Pic cendré, espèce paléarctique*, est réparti en Europe à des latitudes moyennes. Il est absent des Îles Britanniques et dans une majeure partie du nord et du sud du continent.

En France, il est présent de la Bretagne à l'Alsace, en passant par les régions du Centre. Oiseau discret, peu répandu, il passe facilement inaperçu. Sa densité dépasse rarement le seuil d'un couple par km². Il semble en régression dans plusieurs régions françaises : il a notamment disparu de la forêt de Fontainebleau et il est devenu très rare en Île-de-France.

Situation régionale

Le Pic cendré se reproduit dans les quatre départements lorrains. Il est régulier, sans être abondant, dans les forêts de plaine qui lui conviennent, mais la densité augmente d'ouest en est. Il est également présent en petit nombre dans le massif vosgien. Huit à dix couples se reproduisent chaque année dans les 6 300 ha de la ZPS « Forêts, étangs et rochers du Pays de Bitche ».

Menaces et gestion

Les populations du Pic cendré paraissent en diminution sans que les raisons précises en soient vraiment connues. Il est possible que l'extension du Pic noir vers la plaine, ainsi que la pénétration de plus en plus fréquente du Pic vert en zone forestière, soient les principales causes du déclin du Pic cendré. La conservation des vieilles forêts de feuillus avec des bois morts ou pourrissants est la principale mesure de conservation à prendre.

Sites désignés pour cette espèce

FR4112002	FR4112003	FR4112006
FR4112007	FR4112010	FR4112011

Bibliographie

MULLER Y. (2002)

